

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 16 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi seize décembre à partir de vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Olivier MARTET, Maire**.

Etaient présents :

BRANDMEYER Paul, COLLET Claudine, DANIEL Bertrand, DEBESSAT Véronique, DORE Nadia, DUCRET Xavier, EL OMARI Abdulhak, GALLOIS Nadine, GENAY Jacqueline, GEORGE Rémi, KONGS Olivier, LAHEURTE Hervé, LARDIN Francis, LEMOINE Michaël, MANGEOT Catherine, MARTET Olivier, MAUSOLEO Corinne, PETITDEMANGE Monique, PILLER Christian, SASSETTI Evelyne, VAUTRIN Frédéric.

Avaient donné procuration :

Monsieur Teddy DELBE avait donné procuration à Monsieur Olivier MARTET, Monsieur Michel GUTH avait donné procuration à Monsieur Frédéric VAUTRIN, Madame Cécile LANA avait donné procuration à Monsieur Paul BRANDMEYER, Monsieur William SAUVANET-ARCHENT avait donné procuration à Madame Nadia DORE, Madame Laetitia SCHLEGEL avait donné procuration à Madame Nadine GALLOIS.

Etait absent :

Monsieur Marc MEYER.

Secrétaire : Monsieur MARTET désigne Madame Nadine GALLOIS comme secrétaire de séance.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour un point concernant une motion présentée par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour la défense du service public de proximité. Les membres du Conseil Municipal approuvent l'ajout de ce point à l'unanimité.

Le Maire soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance du lundi 21 octobre 2024.

Après en avoir délibéré, le compte rendu est approuvé avec 22 voix pour et 3 abstentions.

01. Finances – Attribution de marché de prestations de services d'assurances

A l'issue de la consultation en procédure adaptée dans le cadre du renouvellement des contrats d'assurances de la collectivité, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à attribuer les lots suivants :

Lot n°1 : Assurance Responsabilité civile – Assurfin - PNAS

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2028.

Lot n°2 : Assurance Protection Fonctionnelle – Groupama Grand Est

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2028.

Lot n°3 : Assurance Protection Juridique – Groupama Grand Est

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2028.

Lot n°4 : Assurance Automobile – Groupama Grand Est

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2028.

Lot n°5 : Assurance Dommages aux biens – Groupama Grand Est

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2028.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le montant total des cotisations a connu une augmentation de 145 %.

Après avoir fourni des explications, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'attribution des cinq lots tels que présentés.

02. Finances – Décisions modificatives

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à prendre les décisions modificatives suivantes :

- Décision modificative n°2 – budget commune
- Décision modificative n°1 – budget jeunesse
- Décision modificative n°1 : budget CCAS.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la clôture budgétaire interviendra cette année le 18 décembre.

La décision modificative du service jeunesse correspond à une augmentation de la fréquentation du service impliquant des recrutements notamment pour la prise en charge spécifique des enfants porteurs de handicap pendant les périodes de vacances et pour laquelle la collectivité bénéficie en parallèle d'un accompagnement de l'association les Francas.

La DM n°2 correspond à une réaffectation des crédits entre chapitres et quant à la décision concernant le CCAS, il s'agit d'un secours qui n'aura pas lieu et qu'il convient d'annuler.

Après explications, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les décisions modificatives présentées.

03. Finances – Avenant au contrat groupé d'électricité

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant au contrat groupé d'électricité avec la Métropole du Grand Nancy afin d'y intégrer le site de la MFC.

Après explications les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à l'unanimité à intégrer le contrat électricité de la MFC sur le contrat groupe de la Métropole.

04. Finances – Garantie d'emprunt EHPAD

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à garantir l'emprunt de 2 250 000 € contracté par l'EHPAD VIVRE à hauteur de 7,5% du montant emprunté, soit 562 500€.

Restructuration EHPAD de Rosières et rénovation pour Blainville, bâtiment va être reconditionné par rapport à l'isolation, équipements aux normes d'aujourd'hui pour prise en charge des patients. Travaux en négociation depuis 2 ans.

Ces travaux consistent en l'amélioration du confort de l'établissement ainsi que de la mise en place de chambres d'accueil temporaire.

Après explications, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à garantir l'emprunt à hauteur de 562 500 €.

05. Finances – Demande de Subvention pour la création d'une aire de camping-cars

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour le projet d'implantation d'une aire de camping-cars rue de la Filature.

Le montant global des travaux s'élève à 119 830,27 € H.T.

Après explications de Monsieur Hervé LAHEURTE, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention à l'unanimité.

06. Finances – Demande de subvention pour la rénovation de l'éclairage du Pont Galliéni

Par délibération n°2024_49 en date du 21 octobre dernier, les membres du Conseil Municipal ont autorisé Monsieur le Maire à passer convention d'occupation du domaine public routier avec le Département de Meurthe et Moselle autorisant la commune à exécuter des travaux de pose d'éclairage à LED sur les gardes corps du Pont Galliéni.

Afin d'être accompagné dans le financement de ces travaux, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat pour la rénovation de l'éclairage du Pont Galliéni. Le montant total des travaux s'élèvent à 38 316,00 € H.T.

Après explications de Monsieur Hervé LAHEURTE, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le MAIRE à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat.

07. Finances – Convention de mise à disposition salle Théodore

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de mise à disposition entre la Commune et Meurthe-et-Moselle Habitat pour la mise à disposition de la salle d'activités située dans la nouvelle résidence les Terrasses de Théodore.

Après explications, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition entre la Commune et Meurthe-et-Moselle Habitat à l'unanimité.

08. Finances – Modification du règlement de location des salles

Suite à la mise à disposition de la salle Théodore par Meurthe et Moselle Habitat à la commune, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider le règlement intérieur des salles afin d'y intégrer cette nouvelle salle mise à la location.

Ajustements du règlement pour intégrer cette salle, restriction émission du bruit (pas d'évènements avec musique) + prise en compte des problématiques rencontrées sur les autres salles (surtension).

Traitement des déchets et notamment tri des déchets (faute de frappe p.33 règlement).

Après explications les membres du conseil municipal autorisent les modifications du règlement de location des salles à l'unanimité.

09. Finances – Tarifs de location de salles

Sur proposition de la commission Administration Générale et Finances, validée par le bureau municipal, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider les tarifs de location de salle intégrant la nouvelle salle Théodore.

Sont intégrées dans la nouvelle grille tarifaire, l'évolution des tarifs sur le coût de la vie (sauf location de vaisselle et cautions) et les tarifs de location de la salle Théodore

Monsieur le Maire indique que les tarifs de location se situent bien en dessous de beaucoup d'autres communes ce qui attire beaucoup de réservations extérieures. Il précise que la gratuité annuelle pour les associations est maintenue.

Après explications, les membres du Conseil Municipal valident les modifications de la grille tarifaire de location de salles à l'unanimité.

10. ONF – Propositions de coupes de bois 2025

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer la proposition de coupes de bois formulée par ONF pour l'année 2025.

Monsieur Paul BRANDMEYER précise que ces coupes se situent dans la forêt du Vacquenat et que le tarif de 9 euros du stère sur pied en forêt reste inchangé.

Monsieur le Maire ajoute que ces propositions sont conformes au plan de gestion adopté il y a deux ans.

Après explications, les membres du Conseil Municipal valident les propositions de coupes de bois pour l'année 2025.

11. Ressources Humaines – Avenant au contrat groupe Prévoyance

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant n°3 au contrat garantissant la protection sociale complémentaire des agents au titre de la garantie « prévoyance » avec le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.

Cet avenant est justifié par l'augmentation du nombre de prise en charge au niveau du périmètre du CDG 54 et afin d'assurer la pérennité du dispositif de prévoyance des agents.

Après explications de Monsieur Hervé LAHEURTE, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 au contrat de prévoyance avec le CDG 54 à l'unanimité.

12. Vie associative – Subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à verser deux subventions exceptionnelles :

- 500 euros au Comité des Fêtes de Damelevières représentant la moitié des frais liés au défilé de la Saint Nicolas,
- 150 euros au Club Vosgien afin de participer à l'organisation d'un goûter à l'occasion de la randonnée du Téléthon.

Après explications de Monsieur Michaël LEMOINE, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à verser ces deux subventions exceptionnelles à l'unanimité.

13. Motion – Pour la défense du service public de proximité

Le Conseil Départemental a présenté une motion pour la défense de la vie locale et du service public de proximité suite aux baisses de dotations de l'Etat. Pour le Département ces baisses représentent 40 millions d'euros de recettes de moins entre 2022 et 2024.

Après explications, les membres du Conseil Municipal adoptent la motion pour la défense du service public présentée par le Département à l'unanimité.

14. Informations et questions diverses

✓ **Animations :**

- 17/12 : Spectacle des écoles à la MFC
- 03/01 : Cérémonie des vœux à la population
- 25/01 : « Nuit de la lecture » à la médiathèque
- 19/01 : « A vos Baskets »

- CCAS : distribution des colis des aînés, remerciements à l'équipe municipale
- Sortie famille villages de Noël en Alsace (le 15/12).

✓ **Remerciements :**

- ICL remercie tous les Blainvillois, les commerçants, ainsi que les participants des Baskets Solidaires et des Cousettes Solidaires pour leurs dons dans le cadre d'Octobre Rose.
- Aux élus, aux agents municipaux et aux associations, notamment La Passerelle et ATC, qui ont contribué à la belle réussite du marché de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 45.
Fait à Blainville-sur-l'Eau, les jours et an susdits.

Le Maire
Olivier MARTET